

Formulaire d'inscription



Concours
Amateur
Professionnel

Du 2 au 12 février 2023

À RETOURNER AVANT LE 2 DÉCEMBRE 2022

2435, rue St-Jean-Baptiste suite 210, Jonquière (Québec) G8A 1X3

Tél.: **418 695-1769** - Fax: 418 695-2311

www.saguenayenneige.com | info@saguenayenneige.com



RÈGLEMENTS

Concours Professionnel et Amateur 2023

Accueil

Vous êtes prié de vous présenter jeudi le 2 février à 17h00 au Pavillon Nikitoutagan, Parc de la Rivière-aux-sables. Il est obligatoire d'être présent à cette rencontre car c'est à ce moment qu'aura lieu l'attribution des blocs. Nous procéderons également à la vérification de votre inscription et vous remettrons l'invitation à la soirée gala qui aura lieu le dimanche 5 février à 17h00.

Équipement, matériel...

Chaque équipe doit fournir ses propres outils de travail (pelles, scies, etc..). L'utilisation de tout équipement mécanique, pneumatique, hydraulique, brûleur ou de tout instrument autre que manuel est **strictement interdite**. Le comité fournira à chaque équipe du concours «Professionnel» un ensemble d'échafaudages (4 pattes, 4 croisillons, et 2 plates-formes).

Blocs de neige

- Concours Professionnel : 10 X 10 X 12 pieds de hauteur
- Concours Amateur : 6 X 6 X 8 pieds de hauteur

Le comité organisateur procédera à l'attribution des blocs de neige par tirage au sort.

Exécution de l'œuvre, dimension

L'utilisation maximale du bloc de neige, masse et volume, est requise. Les seuls matériaux permis sont la neige et l'eau. Aucun colorant n'est autorisé. Il n'y a pas de limite de hauteur. Cependant, lors de l'élaboration de son concept, chaque équipe doit garder en tête la sécurité des sculpteurs et du public. Donc, si l'équipe décide d'augmenter la hauteur du bloc pour réaliser sa pièce, elle devra, lors de la présentation de son projet (inscription) en aviser le comité organisateur. L'équipe devra alors faire la démonstration que le concept sera solide et sécuritaire. En dernier recours, selon les conditions (climatiques ou autres) qui prévaudront lors de l'exécution, le comité organisateur se réserve le droit de demander à l'équipe

de modifier son projet, ou de démonter la pièce. Aucune structure de soutien n'est autorisée dans l'œuvre finale.

Un espace suffisant doit être prévu pour permettre le passage des appareils de déneigement et d'entretien du site. Les œuvres peuvent être monolithiques ou en éléments séparés. Si tel est le cas, ceux-ci ne doivent pas être disposés à l'extérieur de la dimension initiale du bloc.

Changement d'équipier

Tout changement d'équipier doit être approuvé par le responsable du concours avant le début des travaux. En cas de désistement de l'un des sculpteurs après le début des travaux, l'équipe devra continuer avec les sculpteurs inscrits et ne pourra compléter sa formation par l'ajout d'un remplaçant(e).

Il est interdit de bénéficier de l'aide extérieure

Aucune autre personne ne peut s'ajouter à l'équipe pour la réalisation de l'œuvre, peu importe qu'il s'agisse de pelletage, mesurage à distance, opinion sur les proportions, profondeur de coupe, ou de quelque autre aide que ce soit.

Œuvre et conception

Lors de l'inscription, chaque équipe doit présenter trois esquisses de l'œuvre qu'elle désire accomplir: une de face, une de côté et une du dessus. Le but des ces esquisses est de faciliter le travail des juges et d'éviter que ceux-ci ne pénalisent une équipe de façon indue. Chaque esquisse doit être présentée sur une feuille séparée. Il n'est pas nécessaire que les dessins soient très techniques et à l'échelle... il faut toutefois être assez explicite pour faire comprendre aux juges et au comité organisateur les intentions de l'équipe en termes de sculpture.

Les esquisses doivent être accompagnées d'un texte d'au plus une demie page servant à expliquer le sens de la pièce réalisée. Évidemment, des changements mineurs pourront être apportés au projet initial. Veuillez nous en aviser le plus tôt possible ou au plus tard le jeudi précédant le concours. Cependant tout changement majeur sera refusé, à moins qu'il ne soit demandé par le comité organisateur lui-même, pour des raisons de sécurité.

Les équipes doivent réaliser une pièce originale qui n'a jamais été présentée dans le cadre d'un autre événement de sculpture sur neige.

Utilisation de photos

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser, de publier ou de publiciser les photos des sculptures exécutées dans le cadre du concours.

Concours Professionnel



- Ce concours s'adresse à tous les professionnels de la province de Québec ou d'ailleurs.
- L'équipe doit réaliser l'œuvre durant la période prévue à cet effet, c'est-à-dire du jeudi 2 février à 19h00, jusqu'au dimanche 5 février à 12h00. La sculpture sera considérée comme terminée à ce moment.

Les prix :

1 ^{er} prix :	1 800\$
2 ^e prix :	1 000\$
3 ^e prix :	500\$

**L'équipe gagnante du 1^{er} prix pourrait aller représenter Saguenay en Neige au prestigieux *Concours International* de Valloire en France.

**Il est entendu que l'équipe gagnante ayant déjà participé au concours de Valloire lors d'éditions précédentes cèdera sa place. Les participants devront être en mesure de voyager librement. L'équipe devra respecter certaines formalités.

L'inscription est gratuite

Toutefois, un dépôt de 100 \$ est requis pour la réservation de votre bloc et la confirmation de votre inscription. Ce dépôt vous sera remis à la fin du concours. Si vous vous désistez après le 20 janvier, ce dépôt ne sera pas remboursé.

- Nombre maximum de participants par équipe: **3 participants**
- Dimension du bloc : 10 X 10 pieds au sol et 12 pieds de haut.
- Un jury déterminera les gagnants.
- À la fin du concours, sur demande, vous disposerez de 5 minutes avec les juges pour expliquer votre œuvre (concours professionnel seulement)
- Les places sont limitées. Faites parvenir votre inscription le plus tôt possible.

**Tous les repas vous seront offerts
par l'organisation de Saguenay en Neige**

**Vendredi, 3 février, dîner (professionnel seulement) et souper
Samedi, 4 février, dîner et souper
Dimanche, 5 février, dîner et souper Gala**

**Retournez votre inscription
avant vendredi le 2 décembre 2022**

Concours amateur

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

- Ce concours s'adresse à tous les sculpteurs amateurs de la région du Saguenay-Lac St-Jean
- L'équipe doit réaliser l'œuvre durant la période prévue à cet effet, c'est-à-dire du vendredi 3 février à 14h00, jusqu'au dimanche 5 février à 12h00. La sculpture sera considérée comme terminée à ce moment.

Les prix :

1 ^{er} prix:	600\$
2 ^e prix :	400\$
3 ^e prix :	200\$

L'inscription est gratuite

Toutefois, un dépôt de 50\$ est requis pour la réservation de votre bloc et la confirmation de votre inscription. Ce dépôt vous sera remis à la fin du concours. Si vous vous désistez après le 20 janvier, ce dépôt ne sera pas remboursé.

- Nombre maximum de participants par équipe : **4 participants**
- Dimension du bloc : 6 X 6 pieds au sol X 8 pieds de hauteur
- Un jury déterminera les gagnants

**Tous les repas vous seront offerts
par l'organisation de Saguenay en Neige**

**Vendredi, 3 février, souper (seulement)
Samedi, 4 février, dîner et souper
Dimanche, 5 février, dîner et souper Gala**

Retournez votre inscription
***** AVANT VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022 *****

Critères de jugement

L'œuvre doit être conçue par l'équipe et uniquement pour Saguenay en Neige et ne jamais avoir été réalisée auparavant en neige.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

/15	Utilisation maximale du bloc de neige;
/10	Originalité, impression générale;
/30	Précision de la construction, délimitation des lignes, des angles et finition des surfaces;
/5	Respect du concept de départ, obtention d'un résultat compatible avec l'objectif initial;
/25	Défi de réalisation : dynamique des volumes et des vides, équilibre des masses;
/15	Stabilité: force mécanique, durabilité, résistance de l'œuvre pour la durée du festival
<hr/>	
/100	

*****Litige*****

Tout litige découlant de ces règlements, tant dans l'interprétation que dans l'application de ces dits règlements, sera réglé par le comité organisateur. La décision du jury est sans appel.

Ceci s'adresse aux participants demeurant à plus de 100 km de Jonquière

- Avez-vous besoin d'hébergement? _____
(Concours Professionnel seulement)
- 3 nuitées, selon la distance parcourue, seront défrayées par Saguenay en Neige.
(Concours Professionnel seulement)
- Un montant fixe de 200 \$ de frais de transport sera payé par Saguenay en Neige pour les équipes demeurant à l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Ces équipes pourront bénéficier également de l'hébergement. **(Concours Professionnel seulement)**
- Nous communiquerons avec vous pour vous donner les coordonnées de l'hébergement.

Faire parvenir votre inscription à:

Saguenay en Neige
2435 rue St-Jean Baptiste suite 210
Jonquière (Québec) G8A 1X3
418-695-695-1769

Ou par courriel au : info@saguenayenneige.com

39^e édition Festival de Sculpture sur Neige Saguenay en Neige

Titre de la Sculpture : _____

Nom du Capitaine : _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code Postal: _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

*J'inclus le dépôt (chèque postdaté) qui est requis pour la réservation de notre bloc et j'accepte qu'il me soit rendu le dimanche 5 février 2023.

*J'ai pris connaissance des règlements et c'est sous ces règles que je participe à ce concours.

*Je joins à ce formulaire

trois croquis de la sculpture ainsi qu'un texte explicatif.

Signature du Capitaine

Amateur

Professionnel

Co-équipiers

Nom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code Postal: _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Nom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code Postal: _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Nom : _____	
Adresse: _____	Ville: _____
Code Postal: _____	Téléphone : _____
Adresse électronique : _____	

J'accorde aux organisateurs et aux personnes agissant en leur nom, le droit et la permission d'utiliser toute l'information personnelle, ou une partie de celle-ci, que je leur fournirai pour la publication d'une biographie sur moi et/ou mon travail. Je consens à ce que les organisateurs utilisent, publient et diffusent toute cette information ou une partie de celle-ci dans tout support de communication ainsi que sur le « Web », à des fins promotionnelles ou de communications au public.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris ce formulaire en entier et je donne mon consentement quant à son libellé.

Signature des sculpteurs :

_____	_____
_____	_____

Témoin pour Saguenay en Neige:

_____ Date : _____